



VILLE DE CHARLIEU

- République Française -
- Département de la Loire -
- Arrondissement de Roanne -

Charlieu,
le 27 juin 2019

OBJET :
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE ORDINAIRE

**Le Conseil Municipal
se réunira en séance publique ordinaire
EN MAIRIE
- SALLE DU CONSEIL -
LE JEUDI 4 JUILLET 2019 A 19 H 30**

L'ordre du jour du C.M. est le suivant :

EAU ASSAINISSEMENT

- 1°) approbation du schéma directeur d'assainissement
- 2°) rapport annuel 2018 du délégataire de l'eau potable
- 3°) rapports annuels 2018 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif

TRAVAUX

- 4°) éclairage du terrain de rugby : sollicitation du SIEL
- 5°) travaux de voirie : avenant à l'accord-cadre mono attributaire à bons de commande avec EIFFAGE
- 6°) travaux de réseaux : avenant à l'accord-cadre mono attributaire à bons de commande avec POTAIN / CHAVANY
- 7°) restructuration de la gendarmerie : approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de signer les marchés, signature et dépôt de la déclaration préalable
- 8°) requalification de la rue des Ursulines : approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de signer les marchés

.../...

.../...

FINANCES

- 9°) décisions budgétaires modificatives
- 10°) garantie d'emprunts Clos Saint Gildas
- 11°) subventions exceptionnelles aux associations MJC, Ma Boutique et Amis des Arts
- 12°) demande de subvention AELB programme d'assainissement issu du schéma directeur
- 13°) participation de la Commune au Syndicat du gymnase de la Bouverie : révision du montant 2019

ADMINISTRATION GENERALE

- 14°) composition du Conseil Communautaire de Charlieu Belmont Communauté
- 15°) tarifs et conventions de dépôt-vente pour la boutique des musées

PERSONNEL

- 16°) paiement des heures supplémentaires aux agents de la Commune de Charlieu
- 17°) convention avec le SDIS de la Loire pour l'intervention d'un agent durant ses heures de services
- 18°) indemnités pour élections

ECOLE JEUNESSE

- 19°) participation aux frais de fonctionnement de l'école de Charlieu des communes de résidence des élèves fréquentant l'école et n'ayant pas d'école sur leur territoire : actualisation du tarif
- 20°) convention avec le SDIS pour l'accueil des élèves, enfants de pompiers volontaires, au sein des services périscolaires
- 21°) renouvellement de la convention avec la MJC pour le périscolaire pour l'année scolaire 2019/2020

QUESTIONS DIVERSES

- 22°) divers



Bruno BERTHELIER,

Maire de CHARLIEU